Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIVe ANNÉE. N° 10. 15 MAI 1905.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — L'Encyclique de Pie X sur l'enseignement de la doctrine chrétienne. — Une leçon de catéchisme. — Gymnastique scolaire (suite). — Questions de mutualité. — Programme annuel du VIIme arrondissement. — Avis. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

M. Gaston Quénioux publie dans le *Manuel général* une étude sur *le dessin et son enseignement :*

«... On est toujours tenté de croire que pour bien dessiner il faut être spécialement doué, que le dessin, en un mot, est un art entièrement réservé à ceux qui font profession d'être artistes. C'est pourquoi beaucoup de gens, des artistes même et aussi certains pédagogues se désintéressent d'une partie de l'éducation qui devrait et qui pourrait avoir la plus heureuse influence sur l'ensemble des études.

Sans rappeler ici l'historique des méthodes générales qui eurent la sanction officielle, il est utile d'en faire l'analyse succincte.

Ces méthodes procèdent de l'une ou de l'autre des deux idées fondamentales suivantes.

Le dessin est un art et alors il relève surtout du sentiment,

ou *le dessin est une science* et alors il relève surtout du raisonnement.

Dans le premier cas, le dessin doit être considéré comme *moyen d'expression.*

Dans le second cas, le dessin doit être considéré comme *moyen d'imitation.*

Que l'on admette l'une ou l'autre de ces deux propositions et tout le reste en découle. C'est ce qu'ont fait tous ceux qui, jusqu'ici se sont occupés du dessin et de la création de méthodes pour l'enseigner. Leur tort commun fut d'être intransigeants, les uns en excluant entièrement la géométrie ou en la considérant comme quantité négligeable, et les autres en croyant que l'exactitude géométrique suppléait au sentiment ou, tout au moins en était la base indispensable.

De là des divergences d'appréciation considérables et un profond désaccord dans le choix de la méthode à employer, si tant est qu'il en faille une rigoureuse, et de là les réformes successives qui se firent depuis un siècle dans l'enseignement du dessin, adoptant une idée à l'exclusion de l'autre, et compromettant leur succès par ce dogmatisme exclusif. Mais une autre cause d'insuccès, la principale à mon avis, c'est que les deux méthodes qui jusqu'ici se sont disputé l'enseignement du dessin ne sont que théoriques et point éducatives, en ce sens qu'elles ne tiennent aucun compte de l'esprit des enfants, c'est-à-dire des élèves à qui elles s'adressent.

Montaigne a dit : *L'école doit être jonchée de fleurs.* Et, en effet, l'enfant étant plus instinctif que raisonneur, s'il est susceptible d'application et d'effort, c'est à condition que son effort et son application soient sollicités par des objets qui l'intéressent, je dirai même qui l'amusent. Pour que la leçon ne soit pas stérile, il faut nécessairement qu'elle soit attrayante.

Le dessin devrait former le fond de l'enseignement des tout petits, le centre de l'intérêt de tout le programme des petites classes ; il permettrait de donner satisfaction au besoin d'activité des enfants, il tiendrait leur curiosité en éveil et développerait leur esprit d'observation, tout en provoquant l'essor de leur imagination. En les maintenant dans la vérité et dans le sentiment de la nature, il les défendrait contre tout ce qui se glisse dans les écoles d'artificiel et de monotone. »

*
* *

En Allemagne, la *question des jeux* est d'actualité. Une association de médecins et d'instituteurs organise dans le pays un mouvement général en faveur des jeux scolaires.

« Il s'agit, dit le *Volume,* de réserver un après-midi pour les jeux scolaires et pour l'enseignement physique : cela ne fait en somme que le $^1/_8$ ou le $^1/_{10}$ du temps passé par l'enfant en classe.

L'après-midi désigné dans la semaine restera le même pendant la durée de l'année scolaire en cours.

En attendant que chaque école ait organisé les jeux scolaires, une école par ville sera chargée de ce soin. Il sera préférable de choisir celle qui est centrale.

Un local spécial sera, s'il est possible, affecté aux jeux scolaires. La fréquentation sera obligatoire, comme pour toute autre matière d'enseignement. Nul élève n'en pourra être dispensé sans l'avis du médecin.

La surveillance sera confiée aux instituteurs, avec la condition expresse que le temps ainsi employé comptera dans le nombre de leurs heures de service. »

***

Du *Gymnaste suisse,* parlant de l'examen physique des recrues en 1904 :

« Les résultats généraux de cet examen fait en Suisse l'automne dernier, dans quatre localités par division, sont connus aujourd'hui. Les conclusions de cette étude sont très suggestives.

Cet examen, qui n'a nullement gêné les travaux du recrutement, a vivement intéressé les officiers et les médecins ainsi que les autorités locales et la population. Chez les recrues elles-mêmes, l'émulation a été grande sauf dans le Tessin, où la question d'éducation physique est assez indifférente.

Sur 2225 recrues, dont 185 étaient gymnastes et 281 avaient suivi des cours préparatoires pour le service militaire, les résultats moyens ont été les suivants :

	Totalité des recrues	Gymnastes	Cours préparat.
Saut en longueur. . . .	2 m. 78	3 m. 20	2 m. 73
Lever haltères (17 kg. g et d)	5 fois 86 %	7 fois 76 %	6 fois 12 %
Course (80 mètres) . . .	13 s. 64	12 s. 75	13 s. 5

Ces moyennes indiquent clairement que les gymnastes ont eu les meilleurs résultats, mais que les élèves des cours préparatoires ont eux-même dépassé ceux qui n'avaient reçu aucune éducation physique définie.

Une comparaison entre les populations urbaines, industrielles, villageoises et rurales a permis de constater que dans le saut et la course, les résultats ont été meilleurs pour les urbaines et industrielles, tandis que pour le lever il n'y a pas eu de grandes différences.

Il a été constaté que les jeunes gens qui avaient passé les meilleurs examens quant à l'instruction ont également eu les meilleurs résultats aux épreuves physiques, ce qui semble indiquer que le développement intellectuel va de pair avec celui du corps, peut-être aussi parce que ceux qui sont restés plus longtemps à l'école ont bénéficié d'un enseignement gymnastique plus régulier.

Nous croyons savoir qu'au recrutement de 1905, cet examen physique sera appliqué à toute la jeunesse suisse des huit divisions. »